

Décision n° 17/2025

Nous, Christian MUSIAL, Président du Centre Communal d'Action Sociale de LEFOREST,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la Délibération du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale N° A-1-1 en date du 13 février 2024, autorisant Monsieur le Président, ou en cas d'absence sa Vice-Présidente, à prendre toute décision concernant la préparation, passation, exécution et règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être réglementairement passés selon la procédure adaptée en raison de leur montant et la procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable,

Vu l'inscription au budget des crédits nécessaires à la rémunération des prestations commandées,

Considérant l'obligation légale pour la Résidence Autonomie Léon Blum de s'astreindre à l'évaluation des Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux,

Considérant l'offre de la société EIRL Céline LISEK Formation Conseil,

DECIDONS

Article 1 : d'autoriser la passation du contrat relatif à la prestation d'évaluation par EIRL Céline LISEK Formation Conseil, sis 16 Lieu-dit La Râperie 80340 PROYART, SIRET 82751461300013, pour un montant de 4840€ H.T.

Le contrat prévoit le paiement d'un acompte de 30%.

Article 2 : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois suivant sa publication et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Article 3 : Madame la Directrice du Centre Communal d'Action Sociale et Monsieur le Comptable du Trésor sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : La présente décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

A Leforest, le 23 juin 2025
Le President du C.C.A.S



Christian MUSIAL

REÇU EN PREFECTURE

le 24/06/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DC-062-266204973-20250623-DEC_17_2025